

## Présidentielle : l'Église ne donne pas de consigne de vote

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#), [Rôle des laïcs](#)

Date : 21 mars 2017



[Selon](#) le père **Matthieu Rougé**, curé de Saint-Ferdinand des Ternes à Paris (XVIIe) et ancien responsable du SPEP (Service Pastoral d'Études Politiques) interrogé par [Aleteia](#) :

"Sauf en cas de force majeure, ce qui a été réfléchi par l'enseignement de l'Église est la légitimité de la variété des options partisans. C'est aussi bien expliqué dans l'enseignement de **Léon XIII** (fondation de la doctrine sociale de l'Église) que – par exemple – dans le rapport de Mgr **Matagrín** de 1972 où cette position de neutralité est très clairement indiquée. Ensuite le code de droit canonique demande aux prêtres de ne pas participer à des élections en tant que candidat. Il y a donc un devoir de réserve en matière partisane pour les clercs et de temps en temps, il serait opportun de le rappeler de manière à préciser les champs de responsabilité de chacun.

*Quels sont les critères à examiner pour choisir un candidat ?*

Dans les choix politiques, il existe un certain nombre de points d'attention éthiques moralement lourds et qui, en principe, sont l'objet d'un consensus chez tous les chrétiens. Globalement ces critères sont le meilleur respect possible de la personne humaine, la recherche de la paix et tout ce qui la favorise, le respect de la liberté religieuse. Viennent ensuite les points plus techniques comme l'économie, sur lesquelles il est très légitime qu'il existe une diversité d'approches. Certains peuvent légitimement être plus convaincus par le progrès économique et social dans une approche libérale ou d'autres une approche « redistributiviste ». Mais dans un cas comme dans l'autre, l'Église ne tranche pas entre les options économiques et n'a pas à le faire.

*Peut-on se déterminer en utilisant le critère du moindre mal ?*

Quand on est chrétien, il y a toujours un bien possible. En morale de façon générale et en situation de vote en particulier, il ne s'agit pas tant de rechercher le moindre mal que de voter pour le meilleur possible. Et la politique est vraiment cet art du meilleur possible. Mais ça ne veut pas dire pour autant que le candidat choisi sera bien en tous points, cependant il y a un meilleur possible à chercher.

*Est-il chrétien de ne pas voter ?*

Cette question ne peut pas appeler de réponse générale. En revanche je pense que si quelqu'un choisit de ne pas aller porter son bulletin dans l'urne, il faut qu'il s'abstienne pour des raisons élaborées en conscience. Cela ne peut pas relever de la paresse ou de la colère. Je rappelle que les chrétiens ont le devoir de participer à la vie de la cité et dans notre démocratie, le mode de participation privilégié est le vote. Mais dans certaines circonstances quelqu'un peut considérer qu'il est plus juste de ne pas voter. Il faut simplement que cela procède d'un vrai discernement.

*Y'a-t-il selon vous un vote catholique ?*

Je ne crois pas. Le vote des catholiques n'est pas strictement comparable au vote des citoyens français en général mais on ne peut pas dire non plus qu'il soit unanime."